



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Dimanche 20 décembre 2020	<b>Heure de départ</b>	18 h 30	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 15 : Couvert (Temp : 0 °C)		<b>Ventoux:</b> 16 km/h (Sud)	
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 15 : Bonne (Variante 1 s)			
<b>Nombre de courses</b>	15	<b>Courses de qualification</b>	1 BF	<b>Inscriptions totales</b> 139/153
<b>Total des paris mutuels</b>	330 205 \$			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant
<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>		<b>Juge associé</b>	
Weber, Michael	Frenette, Ben		-----	

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

#### Bureau :

- Résultat d'un certificat d'analyse positive quantifiant la présence du cobalt (classe 3) à 145 ng/mL (supérieur la limite autorisée de 100 ng/mL) dans l'échantillon officiel d'urine (étiquette numéro 45 20310008) obtenu du vainqueur, PL GYRO (0HM01), de la course 6 le 5 novembre à Rideau Carleton. André Champagne (entraîneur) a conclu une entente de règlement concernant l'infraction aux règles 9.09 (b), 26.02.01, 26.02.02 et 26.02.03 (c) de la CAJO. M. Champagne est complètement suspendu pour une période de quarante-cinq (45) jours (du 2 janvier au 15 février 2021 inclusivement) et se voit imposer une sanction pécuniaire de cinq cents dollars (500 \$) (numéro : 1125461).
- Retrait anticipé par les juges de STAR DOG (transport) de la première course, SEE YOU MEN (blessé) de la quatrième course, ASHLEYSBEST (autre) de la cinquième course et WRANGLER CASH (autre) de la sixième course.
- Retrait anticipé par le vétérinaire de DR SPENGLER (malade) de la quatrième course et de BALI (boiteux) de la quinzième course par leurs entraîneurs respectifs; tous deux sont inscrits sur la liste des vétérinaires à court terme (7 jours).

**Courses :**

- Ted McDonald, Daniel Laflamme et Steeven Genois dispensés chacun d'une course.
1. Le conducteur du numéro 9, STILETTO BLUE CHIP (Pascal Berube), a reçu un avertissement pour n'avoir pas laissé un espace fermé lorsque son cheval était amplement capable de le faire. Rien à signaler.
  2. Enquête et objection du conducteur par le numéro 9, PERFECT DALIANCE (Jonathan Lachance), qui a terminé troisième, contre le numéro 1, SHANGHAIGOLD (Marie-Claude Auger), qui a terminé deuxième, dans le dernier droit; M. Lachance a déclaré que le numéro 1, qui était à l'avant, n'a pas cédé le couloir de dépassement; M<sup>me</sup> Auger a déclaré qu'elle avait essayé de garder son cheval hors du couloir de dépassement, mais elle n'a pas réussi à le faire; le numéro 1 a terminé deuxième et a été classé troisième (règles de la CAJO 22.05.02.2 (ii) (permettre aux chevaux en arrière d'avoir entièrement accès au couloir de dépassement) et 18.08.02 (quitter le parcours)). Aucune sanction n'a été infligée à M<sup>me</sup> Auger, car son cheval allait clairement à l'intérieur et elle a tenté de maintenir une trajectoire rectiligne dans dernier droit. Rien à signaler.  
Vidéo : <https://youtu.be/S4Yega3HEhA>
  3. Rien à signaler.
  4. Examen de la course entre le numéro 4, PASADENA STAR (Stephane Pouliot), qui a terminé deuxième et le numéro 10, LESTENPERCENT (Guy Gagnon), qui a terminé quatrième, dans le dernier droit. Le n° 4 est allé à l'extérieur et le n° 10 à l'intérieur, causant un frottement entre les roues. Aucune infraction et aucun classement. Rien à signaler.
  5. Retrait tardif par les juges (autre) du numéro 9, ATOMIC MILLION AM, remboursement : \$231. Rien à signaler.
  6. Examen de la course avant le poteau de ¼ mile, le numéro 5, VANILLA MALTED (Clarke Steacy) était trois de front, le numéro 3, SILVERADO (Ryan Guy) était deux de front et le numéro 9 STONEBRIDGE BEACH (Stéphane Pouliot) était sur la rampe et est entré dans un pylône, puis est entré en contact avec deux pylônes par mesure de sécurité; aucune infraction. Mise en garde pour la conductrice du numéro 8, RACEMUP (Marie Claude Auger), concernant sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
  7. Rien à signaler.
  8. Rien à signaler.
  9. Le numéro 8, SASKABUSH STEVE, a été retiré à la dernière minute par le vétérinaire de la CAJO (malade). Il a été placé sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours). Remboursement de : 154 \$. Le numéro 1, CASSIUS (Stephane Pouliot), a eu de l'équipement brisé (perte d'un fer) après le départ, et a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
  10. Rien à signaler.
  11. Départ retardé en raison d'un équipement brisé (mors de buxton) sur le numéro 6 DÉJÀ VU SEELSTER (Robbie Robinson). Rien à signaler.
  12. Avertissement officiel inscrit sur la licence du conducteur du numéro 4 CALGARY SEELSTER (Carol Voyer), concernant une action du poignet au-delà de ce qui est acceptable dans le dernier droit. Rien à signaler.
  13. Rien à signaler.

14. Le numéro 1, MYBROTHERGEORGE, a été retiré à la dernière minute par le vétérinaire de la CAJO (malade). Il a été placé sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours). Remboursement de : 563 \$. Rien à signaler.

15. Rien à signaler.

**Réclamations :** Aucune